

RONDINI

COSTRUZIONI MACCHINE AGRICOLE



MODE D'EMPLOI

**RONDINI Epandeur de sel
Série SPT**



ATTENTION ! Lire attentivement avant d'utiliser la machine.

Table des matieres

Généralités	3
Description de l'appareil	3
Règles de sécurité	4
Conditions de garantie	5
Assemblage	7
Utilisation	7
Maintenance et entretien	8
Eléments de machine	8
Réglage du débit d'épandage	9
Données techniques	9

Nous vous félicitons d'avoir acheté un produit de qualité de la société TAM AG. Ce produit a été fabriqué selon des méthodes de production modernes et en respectant d'importantes mesures d'assurance qualité, car notre objectif n'est atteint que lorsque vous êtes satisfait de votre appareil. Si vous avez des questions concernant l'appareil, veuillez-vous adresser à notre partenaire commercial spécialisé.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à utiliser nos appareils.

Généralités

Dans ce mode d'emploi et sur l'appareil lui-même se trouvent des avertissements, qui sont identifiés par des symboles ou des termes. Voici une liste de ces symboles et termes, ainsi que leur signification pour l'utilisateur.



Risque de blessures graves



Lire le mode d'emploi

Important !

Informations relatives à l'utilisation correcte et à la protection de l'épandeur contre les dommages.

Description de l'appareil

Votre nouvel épandeur RONDINI a été conçu pour garantir des performances élevées sur une longue période. La marque RONDINI est synonyme d'excellente finition, de qualité supérieure et de longue durée de vie.

Nous espérons que l'épandeur vous apportera beaucoup de plaisir et de facilité dans votre travail.

Le matériau à épandre est distribué par un disque à rotation rapide. Un curseur latéral permet de régler le débit et la largeur d'épandage. La largeur d'épandage peut être réglée à l'aide d'un curseur.

Règles de sécurité

1. Familiarisez-vous avec les éléments de commande. Lisez le mode d'emploi et mémorisez la manière dont la machine doit être utilisée en cas d'urgence, comment arrêter la machine en cas d'urgence.
2. Apprenez et exercez-vous d'abord à utiliser cet appareil sur une surface plane et dégagée.
3. L'appareil ne doit pas être utilisé par des personnes mineures, ni par des personnes n'ayant pas reçu d'instructions.
4. Tenez les personnes et les animaux à l'écart de la zone de travail.
5. Respectez les avertissements relatifs au risque de blessure par des éléments en rotation.
6. L'épandeur ne doit pas être dirigé vers des personnes ou des animaux se trouvant à proximité.
7. Veillez à ce que vos mains et vos pieds ne se trouvent pas à proximité des éléments en mouvement (disque d'épandage, doigts d'agitation dans la trémie).
8. Empêchez les matériaux à fibres longues, tels que les cordes, les filets et les fils métalliques, de pénétrer dans l'épandeur. Ceux-ci pourraient bloquer ou endommager le doigt agitateur ou le plateau d'épandage ainsi que l'entraînement par engrenages.
9. Nettoyez régulièrement l'appareil des accélérateurs de corrosion, comme le sel par exemple.
10. Vérifiez à intervalles réguliers le serrage des écrous et des vis afin de garantir un fonctionnement sûr de l'appareil.
11. Pour garantir la sécurité nécessaire, n'utilisez que des pièces de rechange et des accessoires d'origine.
12. Stocker l'appareil dans des locaux secs.
13. N'utiliser l'appareil que pour l'usage auquel il est destiné.
14. Conservez soigneusement ce mode d'emploi. Il contient toutes les informations importantes concernant votre appareil.

Attention !

En cas d'utilisation de sel d'épandage, l'épandeur doit être nettoyé et traité avec un produit de conservation disponible dans le commerce, comme par exemple WD40, Caramba ou un produit similaire.

Conditions de garantie

Cher client !

Vous avez décidé d'acheter un épandeur RONDINI et avez ainsi acquis un outil fiable et de grande qualité pour vos travaux. Pour que vous puissiez profiter longtemps de l'appareil, il est impératif de ne l'utiliser que conformément à l'usage prévu et d'effectuer régulièrement des travaux d'entretien et d'inspection. L'appareil doit être entretenu au moins 1 x par an par un atelier agréé. Nous attirons expressément votre attention sur le fait que certaines pièces de cet appareil sont malgré tout soumises à une usure normale et doivent donc être remplacées.

Utilisation conforme à la destination :

Cet épandeur doit être utilisé exclusivement pour l'épandage semi-professionnel de gravillons et de granulés d'une granulométrie maximale de 2 à 5 mm. L'épandeur n'est pas conçu pour fonctionner dans des conditions d'utilisation professionnelles. Lors de l'utilisation sur des surfaces verglacées, il faut s'attendre à des restrictions dues à des roues qui patinent. Celui qui travaille pour la première fois avec l'épandeur doit se faire instruire précisément par le vendeur ou participer à un cours spécialisé. Il est interdit d'utiliser l'épandeur sans les limitations latérales ou les autres dispositifs de protection. L'épandeur est conçu pour fonctionner avec les accessoires proposés par Rondini. Il est dangereux et donc interdit d'utiliser l'épandeur à d'autres fins.

Conditions de garantie de TAM AG

Les conditions de garantie suivantes constituent une prestation supplémentaire facultative de TAM AG, dont le client peut bénéficier conformément aux explications fournies. Les droits de garantie du client vis-à-vis de son partenaire contractuel, le revendeur spécialisé agréé, ne sont pas affectés par les prestations de garantie mentionnées. Il peut faire valoir ces droits de garantie sans tenir compte des conditions de garantie.

1. TAM SA se réserve toujours le droit de faire appel à des tiers, en particulier à des ateliers agréés, pour traiter la demande de garantie. TAM AG reste toutefois habilitée à décider d'un recours en garantie.
2. En cas d'utilisation exclusivement privée de l'épandeur RONDINI, la durée de la garantie est de 24 mois. En cas d'utilisation également commerciale ou professionnelle, la garantie est de 12 mois.
3. Le délai de garantie commence à courir au moment du premier achat, justifié par un justificatif de facture enregistré dans la comptabilité du revendeur. En cas de revente par le client, le délai de garantie ne recommence pas à zéro. Si des travaux sont effectués dans le cadre de la garantie, notamment le remplacement de pièces, cela n'entraîne pas un nouveau départ du délai de garantie.
4. La prestation de garantie ne s'applique qu'aux défauts dus à des vices de matériel ou de fabrication, ainsi qu'au non-respect des caractéristiques promises. La revendication doit être faite auprès du revendeur agréé. Les travaux d'entretien et de maintenance mentionnés dans le mode d'emploi sont à la charge du propriétaire.
5. Les droits à la garantie sont tout d'abord limités à l'exécution ultérieure, c'est-à-dire à la réparation ou à la livraison de pièces de rechange.
6. Si TAM SA est appelée à intervenir sur la base de la garantie, TAM SA s'efforcera de fournir au revendeur agréé les pièces de rechange nécessaires dans les meilleurs délais. Tout droit du client à une livraison immédiate est exclu. Nous soulignons expressément qu'un retard de livraison ne donne pas droit à une demande de dommages et intérêts à l'encontre de TAM AG. En outre, elle n'entraîne pas non plus de prolongation de la période de garantie. Par ailleurs, nous attirons expressément l'attention sur le fait que les droits légaux du client à des dommages et intérêts contre le vendeur en raison d'une exécution trop tardive des droits de garantie n'en sont pas affectés.
7. Exclusion de la garantie
- 7a. Sont exclus de la garantie les dommages résultant d'une utilisation et d'une réparation incorrectes par des tiers, d'un manque d'entretien et de maintenance ou d'une mauvaise utilisation. Sont également exclus de la garantie les dommages de toute nature à la peinture qui sont dus au fait que la peinture a été en contact avec des produits chimiques, des acides ou des sels. Par exemple, après l'utilisation de sel de déneigement, il est indispensable de nettoyer et de conserver l'appareil à fond. Par ailleurs, les dommages causés par des influences extérieures et/ou des corps étrangers ainsi que les frais d'expédition et de transport sont exclus de la garantie. La condition préalable à un droit à la garantie est la preuve d'une inspection annuelle appropriée dans un atelier agréé.

- 7b. Même lorsque l'épandeur RONDINI est utilisé conformément à sa destination, les pièces essentielles sont soumises à une usure normale et au vieillissement naturel. Ces pièces doivent être remplacées à temps, en fonction du type et de la durée d'utilisation. En font partie toutes les pièces qui tournent/entraînent ou les outils de travail. Il s'agit entre autres de : Arbre à cardan, doigts d'agitation, bacs d'épandage, plateaux d'épandage.
8. Le mode d'emploi de l'appareil fait partie intégrante des conditions de garantie. Il contient des indications sur l'entretien, la maintenance et l'utilisation corrects de l'appareil. L'utilisateur doit suivre ces instructions à la lettre. Le mode d'emploi est joint à chaque appareil. En complément du mode d'emploi, vous trouverez ci-dessous des indications et des conseils que vous devez impérativement suivre pour conserver vos droits à la garantie.

Minimiser l'usure, éviter les dommages

Le respect des consignes du présent mode d'emploi permet d'éviter une usure excessive et des dommages à cet épandeur. L'utilisation, l'entretien et le stockage de cet épandeur doivent être effectués avec le même soin que celui décrit dans le mode d'emploi. L'utilisateur est lui-même responsable de tous les dommages causés par le non-respect des consignes de sécurité, d'utilisation et d'entretien. Cela vaut en particulier dans les cas suivants :

- a) Modifications du produit non autorisées par TAM SA.
- b) Utilisation non conforme de l'épandeur RONDINI.
- c) Utilisation de l'épandeur RONDINI lors de compétitions et de manifestations sportives.
- d) Dommages consécutifs à la poursuite de l'utilisation de l'appareil d'épandage RONDINI malgré des pièces défectueuses.
- e) Utilisation d'outils, de pièces rapportées et d'appareils rapportés non autorisés par TAM SA.

Travaux d'entretien

Les travaux mentionnés dans le mode d'emploi au chapitre Travaux de maintenance et conseils d'entretien doivent être effectués régulièrement. Pour pouvoir bénéficier de la garantie, il faut apporter la preuve d'une inspection annuelle dans les règles de l'art auprès d'un atelier agréé. En cas d'omission de ces travaux, des dommages peuvent survenir, dont l'utilisateur doit alors assumer lui-même la responsabilité. Il s'agit entre autres de :

- a) Les dommages de corrosion et autres dommages consécutifs à un stockage inapproprié
- b) Les dommages et leurs conséquences résultant de l'utilisation de pièces de rechange autres que celles d'origine RONDINI.
- c) Les dommages résultant de travaux d'entretien ou de réparation effectuée par des ateliers non agréés.

Développement technique

Chez TAM AG, nous travaillons constamment au développement de toutes les machines et de tous les appareils. Nous nous réservons le droit de modifier l'étendue de la livraison en termes de technique et d'équipement. Aucun droit ne peut donc être tiré des indications et des illustrations de ce mode d'emploi.

Assemblage

L'épandeur tracté est en grande partie prémonté, de sorte qu'il ne reste plus que quelques manipulations à effectuer pour le rendre prêt à l'emploi.

1. Retirez l'épandeur du carton.
2. Montez l'entretoise du timon.
3. Réglez l'entretoise à la hauteur de votre attelage. L'épandeur doit être réglé de manière à ce que l'entonnoir soit à l'horizontale, que la trémie soit à l'horizontale de tous les côtés lorsqu'elle est attelée.
4. Voir l'image



Vis M8x70

Entretoise du timon

Timon

Utilisation

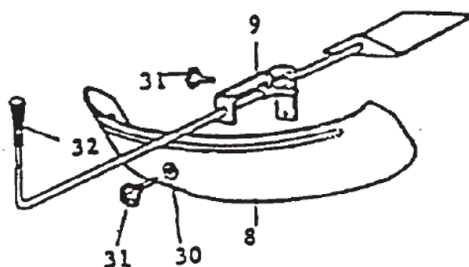
La distance de projection du matériau à épandre est réglée au niveau de déflecteur.

La direction dans laquelle l'épandage doit être effectué est réglée en basculant le curseur vers la gauche ou vers la droite (schéma 3).

Pour régler la quantité de matériau à épandre, déplacez le curseur (fig. 32) vers l'avant ou l'arrière.

En tirant vers l'avant, le passage s'ouvre. Vous pouvez régler sur la quantité d'épandage souhaitée à l'aide de le curseur de réglage (fig. 9). En poussant vers l'arrière, le déflecteur se réduit ou se ferme.

(schéma 3)



Maintenance et entretien

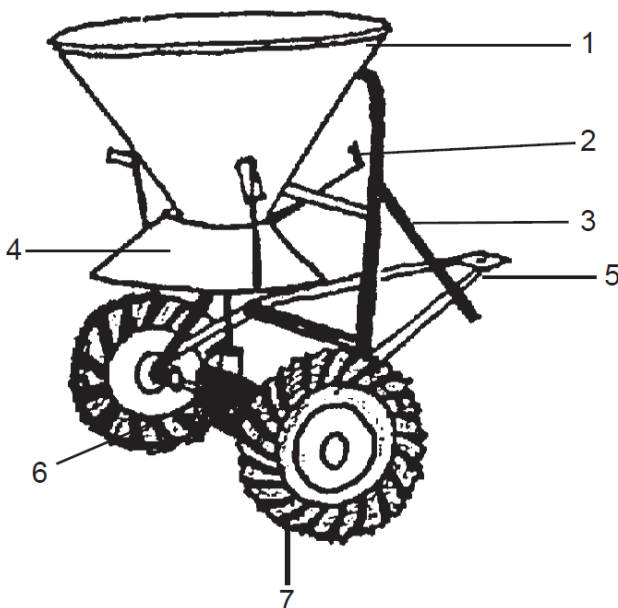
- Stockez l'appareil dans des locaux secs.
- Nettoyez l'appareil après chaque utilisation.
- Après utilisation, retirez le matériau d'épandage de la trémie et du plateau d'épandage.
- L'appareil ne doit pas être nettoyé avec un nettoyeur haute pression.

Attention !

En cas d'utilisation de sel d'épandage, l'épandeur doit être nettoyé et traité avec un produit de conservation disponible dans le commerce, comme par exemple WD40, Caramba ou un produit similaire.

Nettoyer et conserver les appareils après chaque épandage.

Eléments de machine/Description



1. Trémie
2. Levier de réglage du débit
3. Entretoise de réglage pour timon
4. Réglage de la largeur d'épandage et déflecteur pour disque d'épandage
5. Timon avec dispositif d'attelage
6. Engrenage à vis sans fin encapsulé
7. Roues

Réglage du débit d'épandage

Tableau d'épandage SPT- en kg/ha												
Type d'engrais	Largeur d'épandage m	Vitesse de travail en km/h	Réglage du débit d'épandage									
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Engrais complet 15x15x15 (1kg/l)	6	6	/	/	7	22	52	103	167	280	316	366
		8	/	/	6	16	39	77	125	210	236	275
		10	/	/	5	13	31	62	100	168	190	220
Ammonitrate (1,05kg/l)	6	6	/	/	8	26	75	113	173	143	266	400
		8	/	/	6	20	56	85	130	182	200	300
		10	/	/	5	16	45	68	104	146	160	240
Urée (0,75kg/l)	6	6	/	/	13	23	39	80	147	170	220	273
		8	/	/	10	17	29	60	110	127	165	205
		10	/	/	8	14	23	48	88	102	132	164
Semences de gazon	6	6	/	/	7	17	37	67	120	180	253	300
		8	/	/	6	13	26	50	90	135	190	225
		10	/	/	5	10	22	40	72	106	152	180

Un réglage précis ne peut toutefois être garanti que par un contrôle. Pour ce faire, posez une bâche propre d'1m² ou similaire sur le sol et roulez sur cette surface avec l'épandeur en marche. Versez le produit à épandre sur la bâche et pesez-le. Comparez cette valeur avec celle indiquée dans le tableau des engrais pour semences.

Données techniques

	SPT50	SPT100PUSH	SPT100
Volume trémie	42 L	105 L	105 L
Largeur d'épandage	1 - 6 m	1 - 6 m	1 - 6 m
Poids	30 kg	34 kg	34 kg
Poids max.	55 kg	135 kg	135 kg
Traction	à pousser à la main	à pousser à la main	Tracté avec timon
Roues	Pneumatiques		
Lxlxh		130x82x100 cm	130x82x100cm
Sécurité	Limite latérale réglable		